



Palmarès de la 14^e édition du concours
Capitale française de la Biodiversité
sur le thème

CULTURE(S) & BIODIVERSITÉ

DOSSIER DE PRESSE



HUIT TERRITOIRES CHAMPIONS DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis 2010, le concours Capitale française de la Biodiversité identifie, valorise et diffuse les meilleures actions réalisées par des communes et intercommunalités françaises en faveur de la biodiversité. Cette année, une soixantaine d'entre elles ont témoigné de leurs réussites et fiertés autour d'un thème volontairement très large, « Culture(s) & Biodiversité » : arts mais aussi culture scientifique et naturaliste bien entendu, patrimoine et même agriculture, horticulture, traditions, histoire... Leurs témoignages constituent un recueil inspirant de plus d'une centaine d'actions exemplaires.

Huit collectivités ont de plus été distinguées pour l'excellence de leur action autour du thème et se sont vu décerner un trophée de Meilleure commune ou intercommunalité pour la Biodiversité 2025, ainsi que celui de Capitale française de la Biodiversité 2025 pour le porte-étendard de ces territoires champions de la nature : Mesnières en Bray, Angoulême, Tours, les communautés de communes Côte d'Émeraude et Bruyères Vallons des Vosges, Agglopolys agglomération de Blois, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et Muttersholtz.



**Muttersholtz
est la 14^e
Capitale française
de la Biodiversité.**

Elle succède à

- la communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges (2024),
- la Métropole Rouen Normandie (2023),
- la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (2022),
- La Roche-sur-Yon (2021),
- la Métropole de Lyon (2019),
- Besançon (2018),
- Muttersholtz (elle-même donc, en 2017),
- Rennes (2016),
- Strasbourg (2014),
- Niort (2013),
- Lille (2012),
- Montpellier (2011),
- Grande-Synthe (2010).

www.capitale-biodiversite.fr



Liaisons douces en cœur de village, Muttersholtz. © Gilles Lecuir



Aménagement en osier vivant, parc des Synergies, Muttersholtz. © Gilles Lecuir



Muttersholtz

(2 288 hab., Bas-Rhin, Grand Est)

La commune de Muttersholtz illustre son engagement par une articulation forte entre biodiversité, culture et citoyenneté, et par sa capacité à inscrire ses actions dans un cadre à la fois local, régional et international.

Ses initiatives mettent en lumière à la fois la dimension culturelle, avec des résidences artistiques, des festivals, des expositions et des spectacles vivants, mais aussi la création d'une Maison de l'Ecologie culturelle au cœur de la nouvelle centralité pour le village qui comprend la création d'un parc et de liaisons douces.

Son jumelage actif avec une commune guyanaise permet de mettre en avant le lien entre biodiversité et culture des peuples premiers amazoniens, notamment leur rapport singulier à la nature, y compris dans les créations artistiques locales.

La commune est forte d'une longue culture naturaliste : elle a réalisé un premier atlas de la biodiversité communal en 2010 et s'apprête à le mettre à jour en 2026. La transmission et l'éducation, à travers l'implication des écoles, des actions pédagogiques variées, la formation des agents et la sensibilisation des habitants, se fait sur le long cours avec une Maison de la Nature active depuis les années 70. Des animations autour de la fête d'Halloween ont été organisées sur le Sensoried, le sentier pieds-nus pour découvrir de manière sensible paysage et espèces de la plaine inondable, le Ried, afin de sensibiliser aux espèces dites « mal-aimées » comme les araignées, via un spectacle nocturne faisant aussi appel à l'imaginaire et aux légendes locales.

La commune mène un travail de fond sur la trame verte et bleue de la partie agricole céréalière de son territoire, en restaurant au fur et à mesure que les terrains se libèrent un important corridor écologique inscrit au plan local d'urbanisme et en créant des mares et des haies, sur

terres publiques ou en négociation avec les agriculteurs. Au moins une obligation réelle environnementale a été conclue avec un propriétaire pour protéger et entretenir une haie. Muttersholtz protège aussi les vieux vergers privés et publics en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace et en valorise le produit via l'atelier municipal « Jus de pomme » animé par une association. Elle a mené un programme de trois ans consacré au dialogue entre agriculteurs et naturalistes avec la LPO et la Maison de la Nature, financé par le comité régional pour la biodiversité (qui rassemble État, Région, OFB et Agences de l'eau).

La commune a créé aussi, en s'inspirant de ses voisins allemands, une nouvelle forme d'espace funéraire, la Forêt Sanctuaire. Elle permet l'inhumation d'urnes cinéraires dans des concessions situées autour d'arbres désignés dans un bois communal, avec la mise à disposition d'un espace cérémoniel d'inspiration mégalithique.

Cette combinaison d'activités culturelles et de changement de regard sur la nature, d'actions concrètes de restauration des écosystèmes, d'ancrage citoyen et de dialogue avec le milieu agricole a convaincu le jury de réélire Muttersholtz Capitale Française de la Biodiversité 2025 (après son premier titre obtenu en 2017 sur le thème « Aménager, rénover et bâtir en préservant la biodiversité »). La commune démontre ainsi qu'un bourg de taille modeste peut devenir un modèle de référence au niveau national et international grâce à la cohérence et la profondeur de sa stratégie ; le recours à tous les financements et outils possibles ; et la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux dans un esprit de dialogue et de compromis positif.

→ Pour en savoir plus, lire [le rapport de visite 2025](#)



Zone humide support de l'aire terrestre éducative
à Mesnière en Bray @ Gabrielle Huart



Les Peintres aux Jardins en août
2024 à Mesnière en Bray @ DR



Mesnières en Bray

(941 hab, Seine-Maritime, Normandie)

Catégorie des communes de moins de 2 000 habitants

La commune de Mesnières en Bray mène une politique locale volontariste en faveur du cadre de vie, du patrimoine paysager et de la biodiversité, inscrite dans la durée depuis plus de trente ans. Elle a su faire de la biodiversité un axe central de son développement local, conciliant préservation du patrimoine naturel, attractivité touristique et mobilisation citoyenne.

Elle s'illustre également par une approche originale du thème « Culture(s) & Biodiversité », faisant de l'art un véritable levier de sensibilisation avec une volonté d'associer création, convivialité et découverte du vivant. Des résidences d'artistes locaux, des ateliers de peinture et d'observation de la nature, des expositions photographiques en plein air, des parcours pédagogiques et des événements participatifs tels que La Grande Lessive ou Mesnières fête l'automne favorisent une appropriation collective du patrimoine naturel et paysager du pays de Bray. Le groupement scolaire intercommunal, engagé dans une aire terrestre éducative, joue un rôle moteur dans cette dynamique en impliquant les enfants dans des projets pédagogiques et artistiques autour de la faune et de la flore, en lien avec le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie.

Engagée dans la gestion différenciée dès 2004, la commune s'est dotée d'un plan local d'urbanisme intégrant des dispositions favorables à la nature, comme la protection

des haies bocagères ou encore l'infiltration des eaux à la parcelle. Il s'accompagne d'une politique paysagère attentive à l'identité du pays brayon. La commune porte une attention particulière au développement de partenariats locaux avec les habitants, l'école, le lycée agricole, la fédération de chasse et les agriculteurs pour assurer une cohérence dans la gestion du patrimoine naturel de la commune (haies, zones humides, coteaux calcaires...). Son partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Maritime (CAUE) permet d'assurer une intégration harmonieuse du bâti dans le paysage et de valoriser les savoir-faire locaux, tels que la plantation de haies à jalons, emblématiques du territoire.

Enfin, la commune s'est distinguée pour sa capacité à valoriser la nature ordinaire d'un point de vue artistique comme levier d'attractivité touristique et de développement local. Elle illustre un modèle de territoire rural où culture, environnement et dynamisme économique se renforcent mutuellement.

→ Pour en savoir plus, lire [le rapport de visite 2025](#)



Œuvre d'Anne-Lise Koehler, exposition Une nature de papier, Musée du Papier à Angoulême. @ Gwendoline Grandin



Sculptures d'animaux en ferronnerie (renard et blaireau) dans la Vallée de l'Anguienne à Angoulême © Gwendoline Grandin



Angoulême

(41 423 hab., Charente, Nouvelle-Aquitaine)

Catégorie des communes de moins de 100 000 habitants

La ville d'Angoulême inscrit son action dans une stratégie de long terme en faveur de la biodiversité. Engagée dès 2015 avec l'élaboration de son atlas de la biodiversité communale, reconnue « Territoire engagé pour la nature » en 2024 et moteur dans la labellisation en Espace naturel sensible de plusieurs sites, la ville a fait de la protection de la nature un axe structurant de ses politiques publiques.

Parmi les initiatives phares, le « fil vert et culturel » incarne la volonté d'Angoulême de tisser des liens entre nature, culture et patrimoine. Ce projet vise à concilier la végétalisation et la désimperméabilisation du centre ancien classé avec l'attractivité culturelle et touristique de la ville. Il constitue l'une des concrétisations majeures du plan-guide de végétalisation du centre-ville, élaboré en partenariat avec le CEREMA. Cette étude, conduite conjointement par des experts scientifiques, un architecte du patrimoine et un naturaliste, a permis d'imaginer une nature urbaine inspirée des vallées calcaires péri-angoumoises, reliant ainsi le cœur historique d'Angoulême à son environnement naturel.

Angoulême s'appuie sur un réseau de partenaires engagés, au premier rang desquels Charente Nature, avec laquelle elle développe des actions originales de sensibilisation. Parmi elles, la valorisation des plantes sauvages des murs met en lumière une biodiversité ordinaire mais souvent méconnue, inscrivant la nature dans le quotidien des habitants.

La dimension culturelle s'affirme également à travers des initiatives telles que l'exposition Nature de papier, présentée en 2024 au musée du Papier sur l'île de la Charente. L'artiste invitée y a proposé un travail poétique autour des animaux et paysages reconstitués, accompagné de films et dispositifs de médiation.

Enfin, la Ville innove en créant un Club des citoyens engagés pour la nature, un espace participatif et de relais entre habitants et municipalité. Différent du format classique d'un conseil local de la biodiversité, ce club favorise le débat, la diffusion des actions municipales et l'implication citoyenne dans la préservation du vivant.

Grâce à cette approche transversale et inspirante, articulant aménagement urbain, culture et participation citoyenne, Angoulême démontre que la conciliation entre nature en ville, patrimoine et événements culturels à forte fréquentation est possible et souhaitable.

→ Pour en savoir plus, lire [le rapport de visite 2025](#)



« Récrcé en herbe » à l'école élémentaire Jules Verne, Tours. @ Gilles Lecuir



Île et lac de la Bergeronnerie, Tours. @ Gilles Lecuir



Tours

(138 668 hab., Indre-et-Loire, Centre-Val de Loire)

Catégorie des communes de plus de 100 000 habitants

La ville de Tours a accéléré son action en faveur de la biodiversité avec son plan Nature en ville adopté en 2020, fondé sur le désir de culture partagée autour du lien habitant-nature. Elle fait d'ailleurs appel de manière originale et efficace au mécénat d'entreprise afin de récolter des fonds pour financer des travaux (500 000 euros de 52 mécènes depuis 2020) mais aussi pour engager et accompagner les entreprises et leur salariés dans leur propre transition.

Elle a élaboré avec sa métropole un schéma directeur vert destiné à croiser les enjeux d'adaptation aux changements climatiques, tout particulièrement l'effet d'îlot de chaleur urbain, et les enjeux liés à la biodiversité, identifiés grâce à l'inventaire de la biodiversité communale engagé en 2021. Ce document technique partagé fournit des préconisations d'intégration de la nature, de désimperméabilisation, de sobriété lumineuse et de gestion intégrée des eaux pluviales dans toutes les opérations d'aménagement de l'espace public. Les espaces privés sont quant à eux encadrés dans le Plan local d'urbanisme par une orientation d'aménagement et de programmation « Climat, Air, Énergie, Biodiversité, Eau et Sols vivants », adoptée en 2024.

La culture scientifique et naturaliste est incarnée par le Muséum d'Histoire Naturelle qui propose expositions, bibliothèque et vivarium de sauvegarde des animaux saisis par la justice ainsi que par le Jardin botanique qui travaille notamment sur la sauvegarde du patrimoine génétique local, qu'il soit sauvage ou domestique : mise en culture et réintroduction de plantes menacées (notamment l'Astragale de Montpellier) mais aussi préservation et valorisation des variétés et races domestiques anciennes (flageolet de Touraine, céleri violet, chèvre cou-clair du Berry, oie de Touraine...), en partenariat avec des acteurs nationaux et régionaux comme le Muséum national d'Histoire naturelle ou le Centre de Ressources Génétiques de Touraine.

Le programme « Ville gourmande et solidaire » relie alimentation, nature et sensibilisation citoyenne mais valorise aussi le travail des jardiniers qui produisent jusqu'à

10 tonnes de légumes par an à destination des associations qui viennent en aide aux familles les plus précaires. La Villa Rabelais constitue un lieu emblématique liant gastronomie et alimentation que son nouveau jardin des Soeurs Tatin illustre par une thématique autour des plantes aromatiques. L'ensemble constitue une manière cohérente de faire vivre le titre de « Cité de la Gastronomie » de Tours.

La Loire est évidemment un élément majeur de la nature à Tours, un patrimoine paysager inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, un lieu comprenant des espaces protégés au titre de la nidification des oiseaux notamment, mais elle est aussi mise en valeur à travers des réflexions innovantes et un engagement fort sur la reconnaissance des droits du fleuve, nommée citoyenne d'honneur de la ville en 2024. La ville de Tours est signataire du Manifeste de la Loire et partenaire actif de la Mission Val de Loire Patrimoine mondial. Tours fait également le pari d'une approche sensible et culturelle pour faire vivre la nature en ville. Le festival Murs Loire, les expositions des Taxidermistes ferrugineux, les spectacles et parcours participatifs tissent un lien fort entre art, fleuve et biodiversité.

Le patrimoine bâti et scolaire est également mobilisé, avec la végétalisation de cours d'écoles dans le cadre du programme « Récrcés en herbe » et l'installation de nichoirs dans le cadre du budget participatif. L'équipe de la direction du patrimoine végétal et de la biodiversité a été renforcée par une botaniste et une médiatrice scientifique et collabore avec les acteurs naturalistes et scientifiques locaux pour proposer un large éventail d'événements et d'animations.

En 5 ans, Tours a su transformer les intentions en réalisations visibles parmi lesquelles plus de 40 000 arbres et arbustes plantés, plus de 50 ha gérés en prairies de fauche, l'arrêt de l'usage des engrais chimiques depuis 2024 ou encore la renaturation du Petit Cher. Ces actions témoignent d'une trajectoire à la fois rapide et structurée.

→ Pour en savoir plus, lire [le rapport de visite 2025](#)



L'office de tourisme intercommunal est pleinement mobilisé pour la valorisation du patrimoine naturel. © Gilles Lecuir



Le Tertre Corlieu à Lancieux, un site du Conservatoire du Littoral. © DR



Communauté de communes Côte d'Émeraude

(28 799 hab, Côtes-d'Armor et Ille-et-Vilaine, Bretagne)

Catégorie des intercommunalités rurales

La communauté de communes Côte d'Émeraude, qui regroupe huit communes, s'est appuyée sur son atlas de la biodiversité communale (primé en 2023 au niveau national pour la qualité de son volet « mobilisation ») pour développer un plan d'action ambitieux, alliant stratégie naturaliste, mobilisation citoyenne et dimension culturelle. La démarche repose notamment sur l'identification d'espèces « parapluies » emblématiques des enjeux du territoire, chacune associée à une œuvre créée par l'artiste Sybille Besançon. Ces huit œuvres, les communes se donnent rendez-vous tous les six mois pour se les échanger, permettant à chaque territoire de s'approprier symboliquement la responsabilité d'une espèce et d'organiser des actions en lien avec sa préservation.

Ce dispositif est renforcé par un accompagnement direct de l'intercommunalité : chaque commune peut bénéficier deux fois par an d'un soutien financier (500 €) et d'un appui technique de la responsable Biodiversité intercommunale pour mettre en œuvre des initiatives locales. Cette dynamique a donné lieu à de nombreuses actions sur la faune du bâti, notamment pour les chiroptères, les martinets et les hirondelles, ainsi qu'à des aménagements en faveur de la petite faune avec l'instauration d'une « route du hérisson » inspirée d'expériences normandes réussies.

La communauté de communes mobilise également les habitants grâce aux « bio défis », qui proposent chaque mois aux particuliers, notamment les nombreux résidents secondaires, une action simple à réaliser dans leur jardin.

Elle a aussi créé une exposition itinérante « La fantastique biodiversité de la Côte d'Émeraude », conçue par la Fabrique Chimérique, qui propose une vision poétique et féérique des paysages littoraux et rétro-littoraux. Chaque tableau illustre les enjeux écologiques à travers des scènes imaginaires inspirées des espèces locales. Ce dispositif artistique, accompagné d'un livret pédagogique, s'intègre à un programme d'animations et de sensibilisation mené sur l'ensemble du territoire.

Au sein de chaque commune, l'intercommunalité a formé des élus et des techniciens référents au suivi des papillons (protocole Propage) et de la flore des prairies (protocole Florilège) en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle, renforçant ainsi sa culture naturaliste. Les zones gérées directement par l'intercommunalité (espaces naturels, zones d'activité économique, infrastructures routières) font l'objet d'une gestion écologique exemplaire, privilégiant la fauche et l'exportation.

Enfin, l'office de tourisme est pleinement impliqué dans la démarche, avec la création de parcours biodiversité et la mise à disposition d'un kit pédagogique destiné aux visiteurs. Cette articulation entre patrimoine naturel, culture artistique, pédagogie citoyenne et tourisme illustre la cohérence et la vitalité de la stratégie portée par la communauté Côte d'Émeraude, en synergie avec le Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude dont elle est l'un des membres fondateurs.

→ Pour en savoir plus, lire [le rapport de visite 2025](#)



Travail de recherche de la Compagnie Dévers en Geste autour de la figure de l'arbre. © DR



Extrait de la bande dessinée intitulée Ec(h)olocation. © CCB2V



Communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges

(14 937 hab., Vosges, Grand Est)

Catégorie des intercommunalités rurales

La communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges, qui regroupe 34 communes au cœur des Vosges, se distingue par une approche intégrée et innovante de la biodiversité, qui lui a valu le titre de Capitale française de la biodiversité en 2024, sur le thème « Sobriété & Biodiversité ». Cette reconnaissance reposait sur une culture naturaliste solide renforcée par la réalisation d'un atlas de la biodiversité intercommunal réalisé entre 2020 et 2023, qui a nourri de nombreuses initiatives locales, notamment au niveau de la trame nocturne. Mais la collectivité ne se repose pas sur ses lauriers, bien au contraire !

Parmi les dispositifs novateurs, la collectivité a expérimenté en 2025 une « évaluation sensible de territoire », un outil qui vise à prendre en compte les perceptions des habitants et leur sensibilité dans l'élaboration des politiques publiques. Cette démarche passe par des résidences d'artistes accompagné par un sociologue et offre des préconisations concrètes pour la future stratégie culturelle mais aussi environnementale du territoire.

La collectivité développe aussi des actions éducatives originales et inclusives : l'École des sports nature propose

des stages pour adolescents combinant sport, citoyenneté et découverte de la faune et flore locales, tandis que la maison de retraite intercommunale est utilisée comme tiers-lieu pour des projets intergénérationnels autour du changement climatique, de l'eau et des paysages.

Un autre point fort et original est l'approche ludique pour sensibiliser à la biodiversité des publics qui y sont indifférents ou éloignés : cartes au trésor à vélo et escape games amènent les participants aux sujets de la biodiversité sans qu'ils soient venus pour cela. La bande dessinée périodique écho-location rend de plus la découverte du territoire et de ces enjeux naturalistes accessibles et attractifs.

Ainsi, la communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges illustre comment culture, jeu, participation citoyenne et sensibilisation à l'environnement peuvent se conjuguer pour renforcer l'engagement des habitants et valoriser le territoire.

→ Pour en savoir plus, lire [le rapport de visite 2025](#) mais aussi [le rapport 2024](#) qui portait sur le thème « Sobriété & Biodiversité ».



Pique-nique d'enfants au cours d'une sortie scolaire dans une clairière fauchée, parc de la Mée. ©



Transhumance de brebis solognotes le long de la Loire. © Nicolas Wietrich



Agglopolys

(106 200 hab., Loir-et-Cher, Centre-Val de Loire)

Catégorie des intercommunalités urbaines

Agglopolys, la communauté d'agglomération de Blois, se distingue par une démarche structurée articulant biodiversité et climat. La collectivité a constitué un service biodiversité dédié et cherche à diffuser la culture naturaliste dans l'ensemble des services.

Le territoire a réalisé un atlas de la biodiversité communale de 2003 à 2025 sur ses 43 communes, avec de nombreuses associations naturalistes coordonnées par le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement, consolidant une connaissance naturaliste riche qui alimente les projets de conservation et de sensibilisation. S'appuyant sur un plan Paysage engagé dès 2013, Agglopolys s'est dotée d'une stratégie Biodiversité en 2021, a été reconnue « Territoire engagé pour la nature » en 2022 et renouvelée en 2025. Son Plan climat-air-énergie territorial intègre les actions liées à la biodiversité et aux solutions d'adaptation fondées sur la nature. Plus de 1 600 agents ont été formés aux enjeux du climat et de la biodiversité, confirmant l'approche transversale souhaitée par Agglopolys.

L'Observatoire Loire animé par une association locale constitue un lieu de culture scientifique et environnementale au bord du fleuve, combinant sensibilisation aux risques d'inondation, animations pédagogiques, sorties en kayak et construction de bateaux traditionnels, tout en valorisant faune, flore et paysages. En parallèle, le projet REGARD a mobilisé la Mission Val de Loire Patrimoine Mondial et 3 écoles créatives blésoises (l'école de la nature et du paysage

INSA-Centre Val de Loire, l'école de Design ETIC et le pôle supérieur design et métiers d'arts du lycée Camille Claudel) avec la Halle aux Grains, scène nationale, pour proposer saisons culturelles, événements festifs et installations éphémères sur la promenade en rive sud de la Loire pour redécouvrir le fleuve, son patrimoine et ses écosystèmes.

Agglopolys se distingue également par un projet ambitieux de renaturation via la « désartificialisation » progressive du secteur de La Bouillie, une zone d'expansion des crues anciennement urbanisée sur 52 hectares. Projet de long cours, il illustre la capacité de la collectivité à reconvertir des espaces anciennement urbanisés et à fort risque pour les biens et les personnes en cas d'inondation en nouvelles zones naturelles multifonctions, intégrant à la fois restauration écologique et accès citoyen grâce à des aménagements adaptés. La collectivité soutient aussi le programme Pasto'Loire, porté par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (CEN) qui vise à restaurer et gérer des parcelles par le pâturage, préserver les races locales et maintenir la biodiversité, en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

Enfin, la gestion écologique des parcs gérés par l'agglomération a été récemment formalisée par un plan de gestion et Agglopolys a restauré et entretient avec le CEN l'Espace naturel sensible du champ de tir de Russy.

→ Pour en savoir plus, lire [le rapport de visite 2025](#)



Ilôts pour la nidification des laro-limicoles, Saline verte à Guérande. @ Philippe Della Valle



Mare forestière privée dans le Bois de Coët-Caret à Herbignac. @ Gilles Lecuir



CapAtlantique La Baule – Guérande Agglo

(76 565 hab., Loire-Atlantique et Morbihan, Pays de la Loire et Bretagne)

Catégorie des intercommunalités urbaines

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, qui regroupe quinze communes en Loire-Atlantique et en Bretagne, se distingue par une approche intégrée et exigeante de la biodiversité, fondée sur une expertise naturaliste de longue date. L'atlas de la biodiversité communale, mené sur huit communes par l'agglomération et sur les autres par le Parc naturel régional de Brière, témoigne de plus de vingt ans d'animation Natura 2000 et d'un savoir-faire solide en matière de gestion écologique et partenariale des espaces naturels.

La collectivité accorde une attention particulière aux milieux productifs et à l'agriculture, avec des diagnostics agro-environnementaux et des travaux réalisés chez les agriculteurs en partenariat avec la Chambre d'agriculture, ou encore un accompagnement des conchyliculteurs dans le renforcement du niveau de protection de la réserve de du Traict du Croisic et des paludiers des marais salants de Guérande. Le programme européen Life Sallina illustre cette approche innovante, conciliant la nidification des oiseaux laro-limicoles et la récolte traditionnelle du sel, grâce à des ajustements et médiations qui assurent l'acceptabilité des mesures par les acteurs locaux et un meilleur succès de reproduction de ces oiseaux migrateurs.

L'agglomération participe et accompagne le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire (CEN) dans son travail d'inventaire des affleurements rocheux granitiques du territoire, des milieux riches d'une faune et d'une flore très particulière en milieu rétro-littoral. Au-delà de cette action, CapAtlantique collabore avec le CEN sur de nombreux sujets, tout comme avec le Conservatoire du Littoral pour la gestion du Marais de Rostu à Mesquer et des Dunes de Pont-Mahé à Assérac, et avec le Département du Morbihan pour la gestion du Marais de Branzais et de Men Ar Mor à Penestin, toujours en lien avec les communes.

La gestion forestière publique et privée est accompagnée et coordonnée par une charte forestière adoptée en 2022, et un programme d'inventaire, de préservation et

de restauration des mares, initialement en milieu bocager, est aujourd'hui étendu au milieu forestier. La collectivité restaure et suit les mares chez les propriétaires privés avec une convention de 5 ans. Depuis 2011, 300 mares ont ainsi été restaurées, avec comme effet constaté le retour d'espèces patrimoniales comme le triton crêté, le triton marbré ou le flûteau nageant.

Enfin, CapAtlantique a créé une charte de préservation de la biodiversité des bords de voirie pour que chaque gestionnaire applique un ensemble de bonnes pratiques communes (en termes de période et de mode d'intervention notamment) et offre ainsi une gestion paysagère homogène du territoire.

L'agglomération développe également des actions en direction des entreprises, sensibilisant les entreprises des zones d'activités aux pratiques de gestion écologique et à la protection de la biodiversité, avec l'appui du CPIE Loire Océane. Enfin, la collectivité combine nature et culture en valorisant des sites patrimoniaux comme le château de Ranrouët, qui accueille des artistes travaillant sur la relation à la nature, et le musée du sel. Elle renforce ainsi la sensibilisation citoyenne et le lien entre patrimoine, environnement et culture.

La stratégie Biodiversité de CapAtlantique, qui a été adoptée à l'unanimité du conseil communautaire en 2025 ; les chartes et plans de gestion qui s'appuient sur des documents techniques solides ; ainsi que la variété des financements mobilisés (contrat nature régional, contrat régional de bassin, fonds vert, plans de gestion du Conservatoire du Littoral, contrats Natura 2000...) témoignent de la pérennité et de la cohérence de l'action de l'agglomération en faveur de la biodiversité.

→ Pour en savoir plus, lire [le rapport de visite 2025](#)



S'INSPIRER AVEC LES RECUEILS D'ACTIONS



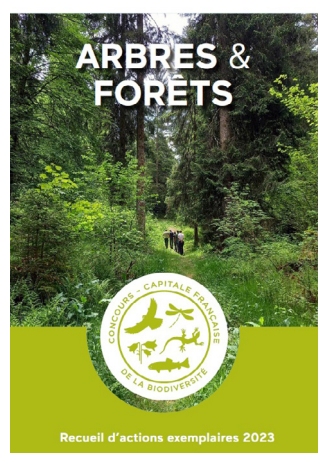
Le recueil d'actions exemplaires thématique 2025 « Culture(s) & Biodiversité »

rassemble plus d'une centaine d'actions exemplaires présentées
par les collectivités participantes au concours, lauréates ou non.

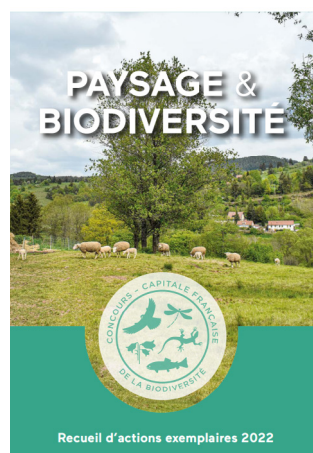
[Lire le recueil d'actions 2025](#)



[Lire le recueil d'action 2024](#)



[Lire le recueil d'action 2023](#)



[Lire le recueil d'action 2022](#)



[Lire le recueil d'action 2021](#)



LE CONCOURS CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ

Une édition 2026 sur le thème de la restauration de la nature

L'édition 2026 du concours Capitale française de la Biodiversité ouvrira cet hiver : communes et intercommunalités françaises seront invitées à candidater jusqu'au 27 février 2026 sur www.capitale-biodiversite.fr afin de faire connaître et valoriser leurs réussites et leurs fiertés autour du thème « Restauration de la nature ».

Les organisateurs et partenaires

Le concours Capitale française de la Biodiversité est organisé par le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature et le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, l'Office français de la biodiversité, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), Plante & Cité, centre technique national sur les espaces verts et la nature en ville, et les Agences régionales et collectifs régionaux pour la Biodiversité coordonnées par l'Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France. Enfin, il s'appuie sur de nombreux autres partenaires, réunis au sein de son Comité scientifique et technique en charge de l'évaluation des candidatures.

[Voir les partenaires](#)

CONTACTS PRESSE

Ludovic Provost,

Plante & Cité

ludovic.provost@plante-et-cite.fr

02 41 72 38 15 - 06 01 33 68 17

Gilles Lecuir,

Agence régionale de la biodiversité en

Île-de-France

gilles.lecui@institutparisregion.fr

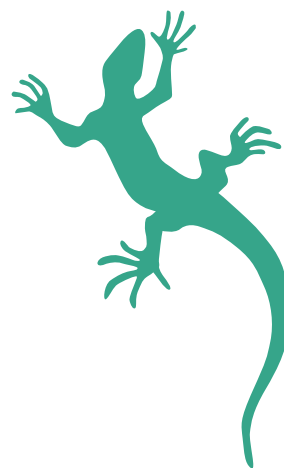
06 09 69 00 61

Florence Barreto,

Office français de la biodiversité

01 45 14 88 57 - 06 98 61 74 85

florence.barreto@ofb.gouv.fr



Première de couverture : Le Bal des Demoiselles, œuvre exposée dans le jardin du château de Tours, Les Taxidermistes ferrugineux (Jérôme Garreau alias Grôm et François Sueur alias Fanfan), 2024. / G. Lecuir